



**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE A JOUR DE BASE DE DONNEEE
DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES LOCAUX DU COLLECTIF DES
ASSOCIATIONS ET ONGS FEMININES DU BURUNDI « CAFOB ».**

Lieu	Bujumbura
Date de publication	26 Janvier 2026
Date de clôture	27 Février 2026 à 16h00.

I. Présentation du CAFOB

Le Collectif des Association et ONGs Féminines du Burundi, CAFOB en sigle, est une organisation sans but lucratif créée en 1994 sous le régime du décret-loi n°1/11 du 18 Avril 1992 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Ayant été agréé par Ordonnance Ministérielle n°530/044 du 20 janvier 1997, il a harmonisé ses statuts avec la loi n°1/02 du 27 janvier 2017 portant cadre organique des Associations sans but lucratif.

Ayant comme vision « Un Burundi paisible et prospère qui respecte les droits de la personne humaine et où la femme a les mêmes droits que l'homme et décident ensemble pour l'avenir du Pays ; CAFOB s'est donné la mission de renforcer les capacités opérationnelles des associations membres et de les former afin qu'elles soient actrices efficaces en matière de paix, de genre et de développement.

Afin d'accomplir cette mission, CAFOB conçoit et exécute des projets répondant aux besoins des femmes regroupées au sein des associations membres et des bénéficiaires en collaboration avec divers partenaires.

II. Contexte et justification

Depuis sa création, le CAFOB bénéficie de l'appui financier et technique de divers partenaires, lui permettant de contribuer au développement du pays à travers la mise en œuvre de projets et programmes innovants et alignés sur sa mission tout en répondant aux besoins prioritaires des communautés bénéficiaires. À travers ses interventions, le CAFOB œuvre notamment pour la promotion des droits des femmes et des filles, la promotion et la protection des droits des femmes en général et des filles en particulier, la lutte contre les VBGs, le renforcement des capacités des organisations féminines et l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.



Dans le cadre de l'exécution de ses programmes et afin de garantir une gestion efficiente, transparente et conforme aux standards de bonne gouvernance, le CAFOB recourt régulièrement à des fournisseurs de biens et services ainsi qu'à des consultants et experts spécialisés. Soucieux de renforcer son système d'approvisionnement et d'assurer l'équité, la transparence et la qualité dans ses procédures de passation de marchés, le CAFOB procède périodiquement à la mise à jour de sa base de données des prestataires. À cet effet, CAFOB lance un appel à manifestation d'intérêt à l'intention des fournisseurs potentiels de biens et services, des cabinets de consultants, des sociétés et groupements de sociétés, ainsi que des consultants ou experts individuels (personnes physiques et morales) disposant des capacités techniques et professionnelles requises dans leurs domaines d'expertise à déposer leurs dossiers de manifestations d'intérêt.

III. Objectif

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à identifier et enregistrer les fournisseurs et prestataires qualifiés et compétents, susceptibles d'être consultés dans le cadre des procédures de passation de marchés pour les activités futures de l'organisation.

NB : L'inscription dans la base de données ne constitue pas un engagement contractuel, mais permet aux candidats d'être consultés lors des appels d'offres, demandes de cotation ou consultations restreintes

IV. Domaines concernés

Les prestataires peuvent soumettre leur candidature dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Fourniture de matériel informatique et bureautique
- Fourniture de consommables et fournitures de bureau,
- Impression et reproduction de documents,
- Location de salles et services de restauration (catering),
- Transport et location de véhicules,
- Services de communication et visibilité,
- Travaux de construction et de réhabilitation,
- Services d'audit et d'expertise comptable,
- Études, recherches et enquêtes,
- Consultance en genre, VBG, gouvernance, développement communautaire, etc ;
- Formation et renforcement des capacités,



- Garage de réparations mécaniques,
- Services informatiques et développement web.

Les sociétés, entreprises consultants ou tout autre fournisseur pourront exprimer leurs intérêts pour un ou plusieurs domaines.

V. COMPOSITION DU DOSSIER

- ✓ Copie du registre de commerce
- ✓ Copie du NIF
- ✓ Fiche d'identité du soumissionnaire (Adresse physique, téléphone, adresse électronique)
- ✓ Liste des services offerts
- ✓ Tout autre document jugé utile

VI. DEPOT DES MANIFESTATION D'INTERET

Les offres doivent être soumises sous pli fermé au bureau du CAFOB sis à **Rohero I, Quartier INSS, Av. Source du Nil, N°5**, portant mention : « Réponse Appel Manifestation d'intérêt-CAFOB-2026 » et adressées à Madame la Représentante Légale du CAFOB au plus tard **le 27 février 2026 à 16h00**. Les soumissionnaires peuvent également envoyer leurs offres en document unique (PDF) via l'adresse électronique suivant : cafob.cafob1@yahoo.com. **Les offres soumis ne seront pas remis.**

Le CAFOB se réserve le droit de rejeter toute offre soumise hors délai ou non conforme aux exigences ci-haut citées.

Fait à Bujumbura, le 26/01/2026
Représentante Légale du CAFOB
Agathe NSENGIYUMVA

